

PETR DU PAYS DE RETZ

DELIBERATION

Séance du 06 février 2023

Date de la convocation du Comité syndical : 27 janvier 2023
Nombre de membres en exercice : 53
Nombre de membres présents : 27
Nombre de votants : 32

L'an deux mil vingt-trois, le 6 février à quatorze heures trente, les membres du comité syndical du PETR du Pays de Retz se sont rassemblés "Salle du Conseil" à la Maison de l'Intercommunalité à Machecoul, sous la présidence de M. MORILLEAU, Président.

Etaient présents : Mmes Pascale BRIAND, Séverine MARCHAND, Eloïse BOURREAU-GOBIN, Nadège PLACE, Françoise RELANDEAU, Mrs Claude CAUDAL, Jean-Bernard FERRER, Gaétan LEAUTE, Bernard MORILLEAU, Jacques MALHOMME, Edgard BARBE, de la Communauté d'agglomération Pornic Agglo Pays de Retz, Mrs, Raymond CHARBONNIER, Yannick MOREZ, Michel OLIVIER de la Communauté de Communes de Sud Estuaire, Mmes Nathalie GUIHARD, Laetitia PELTIER, Mrs Claude NAUD, Laurent ROBIN, Alain PINABEL de la Communauté de Communes de Sud Retz Atlantique, Mmes Karine PAVIZA, Sandrine LELIEVRE, Mrs Bernard COUDRIAU Patrick BERTIN, Yannick FETIVEAU, Frédéric LAUNAY, Jean-Yves MARNIER, Frédéric BENOIT de Grand-Lieu Communauté.

Etaient excusés : Jacques RIPOCHE (pouvoir à Bernard MORILLEAU), Jean Michel BRARD, Claire HUGUES (pouvoir à Edgar BARBE), Mr Rémy ROHRBACH de la Communauté d'agglomération Pornic Agglo Pays de Retz, Mme Noëlle MELLERIN de la Communauté de Communes de Sud Estuaire, Christophe LEGLAND (pouvoir à Yannick FETIVEAU), Johann BOBLIN (pouvoir à Karine PAVIZA), Serge HEGRON (pouvoir à Jean-Yves Marnier de Grand Lieu Communauté).

✂✂✂

OBJET : CONVENTION POUR UN STAGE « COORDINATION DES JOURNEES EUROPEENNES DU PAYS DE RETZ » 2022 ET ATTRIBUTION A LA SOCIETE DES HISTORIENS DU PAYS DE RETZ POUR LE TUTORAT DU STAGIAIRE

La prestataire qui coordonnait les Journées Européennes du Patrimoine depuis 2020 a souhaité mettre fin à sa mission pour le PETR et la SHPR en lien avec les JEP.

Aussi, comme nous procédions précédemment, l'accueil d'un stagiaire pris en charge par le PETR et tutoré par la Société des Historiens du Pays de Retz est requis.

Il est donc proposé d'accueillir M. PIERRE BROSSEAU du 1^{er} avril au 1^{er} octobre 2023 afin de pouvoir assurer le travail de coordination et de communication des Journées Européennes du Patrimoine 2022.

S'agissant d'un stage de 6 mois, une gratification est requise.

Il est acté le fait qu'une convention de stage sera signée entre l'UCO, le PETR et Pierre BROSSEAU du 1^{er} avril au 31 août 2023 et une convention de stage sur les mêmes bases de gratification sera signée en le PETR et Pierre BROSSEAU du 1^{er} septembre au 30 septembre 2023.

Le taux horaire de la gratification est égal au minimum à 4,05 € par heure de stage, correspondant à 15 % du plafond horaire de la sécurité sociale (soit 27 € x 0,15) soit environ 510 € par mois.

En outre, étant donné la nécessité d'un accompagnement marqué de ce dernier pour que l'édition 2023 des JEP puisse bénéficier de l'expérience de la direction de la MSH, il est proposé de verser une subvention de 2000 € à la société des historiens du Pays de Retz en 2023 afin de tutorer le stagiaire.

Le conseil syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité


- **APPROUVE** le projet de convention de stage de Pierre BROUSSEAU et le versement de la gratification légale minimale,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer cette convention et les frais de mission relative à ce stage
- **APPROUVE** l'attribution d'une subvention de 2000 € à la Société des Historiens du Pays de Retz en 2023 pour encadrer ce stagiaire

Reçu en préfecture
de Nantes le

15 FEV. 2023

Publication effectuée le :

Le Président,
Bernard MORILLEAU



PETR du Pays de Retz
44270 MACHECOUL